



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fondation de la Manufacture de boîtes de montres R. Valentini S.A. à Courgenay en faveur de son personnel en liquidation, Courgenay
2. Décision de dissolution par: Département de la Justice et des Finances
3. Date de la décision: 09.03.2001
4. Echéance de préavis des créances: **15.01.2010**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Fiduciaire Jean-Maurice Maitre SA, Quai de l'Allaine 4, Case postale 68, 2900 Porrentruy 2
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Désignation d'un liquidateur: par décision du 08.08.2002, l'Autorité de surveillance des fondations de la République et Canton du Jura a relevé de leurs fonctions les membres du conseil de fondation et a désigné un liquidateur à la fondation.
Le liquidateur: M. Jean-Maurice Maitre, c/o Fiduciaire Jean-Maurice Maitre SA, Quai de l'Allaine 4, Case postale 68, 2900 Porrentruy 2, tél. 032 465 11 80

Fiduciaire Jean-Maurice Maitre S.A.
2900 Porrentruy 2

05389480



Montag - Lundi - Lunedì, 14.12.2009, No 242, Jahrgang - année - anno: 127

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Stiftung (Art. 58 ZGB) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une fondation (art. 58 CC) - Diffida ai creditori in occasione della liquidazione di una fondazione (art. 58 CC)